

**Compte rendu  
Réunion SPL / AUPPSV  
Du 6 Octobre 2015**

Présents :

- Mme Françoise NOEL, directrice de la Société Publique Locale (SPL)
- M. Lucien POIROT, président AUPPSV
- M. Jean RIBY, vice président AUPPSV

**Questions relevant de la SPL :**

**- Sanitaires :**

- protection de l'évacuation centrale dans les vestiaires dames de la Marina  
*grille subtilisée dans le courant de l'été, modèle n'existant plus dans le commerce, obligation de refaire la pièce afin d'éviter de casser la dalle pour y mettre un nouveau modèle  
cette grille devrait être mise avant la fermeture des vestiaires hommes pour l'hiver*
- élimination de la flaque d'eau à l'entrée des sanitaires de la Marina  
*la dalle se trouvant devant l'entrée s'est affaissée, il est prévu d'y poser un carrelage pour éviter la rétention d'eau*
- blocage de la porte des sanitaires de la Marina  
*dans le courant de l'été, la porte des vestiaires s'est trouvée bloquée en position ouverte par un cendrier, les agents de la capitainerie l'ont enlevé aussitôt après en avoir reçu l'information*
- ouverture publique des sanitaires de la capitainerie les mois d'été  
*volonté de la capitainerie pour pallier à un souci technique de désodorisation de la partie hommes*
- date de fermeture des sanitaires côté hommes de la Marina  
*la fermeture du côté hommes devrait se faire à la fin des vacances scolaires de la Toussaint, le 2 Novembre  
durant cette période une étude complète du circuit d'eau chaude sera faite pour résoudre le souci d'arrivée de l'eau chaude en début de douche*
- évolution du tarif douches pour 2016  
*le tarif des douches restera identique pour 2016  
acte de vandalisme des boîtiers de jetons toujours d'actualité que ce soit à la Marina ou à la Capitainerie avec récupération des objets du délit  
pour rendre les douches gratuites il faudrait augmenter les abonnements de 1,5%, injuste pour les petites unités  
la sur-consommation électrique pour le chauffage des bateaux est toujours d'actualité mais la mise en place de compteur serait trop onéreuse voir ingérable. Mise à l'étude d'un forfait pour ceux qui vivent à l'année sur leur bateau*

**- Travaux :**

- point sur le désensablement de Portbail (articles divers, ponton supplémentaire)  
*le projet de désensablement est validé au Conseil Départemental pour un montant de 400 000€ avec participation supplémentaire de la Mairie et de la SPL, en attente des autorisations de rejets  
souhait d'un ponton supplémentaire mais coût supplémentaire de 500 000€, abandon du nouveau port*
- point sur travaux St Vaast
  - ❖ réalisés*peinture des musoirs d'entrée du port*

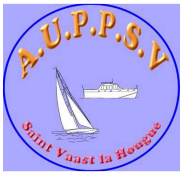
**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





*vidéosurveillance avec installation en cours de 6 caméras supplémentaires (sanitaires de la Marina et entrée routière du port) soit un total de 32 caméras*

- ❖ coût du passage atelier à côté de l'école de Voile  
*coût entièrement à la charge de la SPL pour un montant d'environ 3 000€*
- ❖ coût des travaux de la Marina - Départ de Mme FLEURY en septembre 2016  
*remplacement des vitres de la Marina financé par le Conseil Départemental au départ de Mme FLEURY 4 mois de travaux pour remise en conformité des installations et mise en concurrence pour trouver un nouveau gérant*
- ❖ bac de rétention au coin du ponton D pour retenue des détritiques  
*projet déjà étudié mais qui nécessite le retrait d'une partie de l'enrochement, ne peut se faire sans autorisations préalables*
- ❖ ouverture défectueuse de la porte d'entrée de la zone technique côté école de Voile  
*son contrôle est à faire*
- ❖ planning des travaux à venir  
*dévasement en attente de terrain et d'autorisation des rejets qui est de plus en plus contraignante, provision actuelle d'un montant de 272 000€ avec mise en provision de 15 000€ par an (17 000€ en 2014) à compter du 1<sup>er</sup> Mars rejointoiment de près de 5kms sur le quai Sud*

**- Bilans :**

- cartes passeport escales (modification du nombre de nuitées, tarifs à adapter)  
*poste non à l'équilibre en 2014. En 2015, 200 nuitées reçues pour 76 offertes, pas de modifications sur le nombre de nuitées par carte en 2016*  
*un tarif de carte à adapter à la longueur du navire est non gérable*
- accueil Grandcamp 2014-2015  
*bilan à paraître au budget 2015*
- visiteurs 2015  
*moins de visiteurs en 2015 avec une perte de clientèle chez les Hollandais et les Belges, informations identiques pour les autres ports de la Manche*
- vidéosurveillance (nombres d'interventions)  
*plusieurs demandes de visualisation des enregistrements ont été effectuées par la gendarmerie*
- évolution des taxes foncières selon la nouvelle réglementation  
*le montant de la taxe foncière sera identique à celle de 2014 avec un rôle supplémentaire en 2016 qui régularisera la taxe foncière de 2015*  
*avec un souhait d'étalement de cette régularisation si elle doit être en forte augmentation*
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères  
*la taxe est en légère diminution*

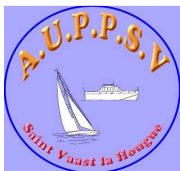
**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





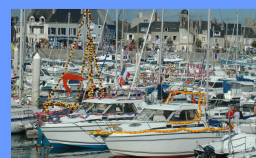
- liste d'attente, de nombreuses places libres (4 places ponton D, 2 places ponton E)  
*toutes les places ont été attribuées ou sont en cours d'attribution*  
*un nouveau locataire qui paye son emplacement à 1 an pour y mettre son bateau*  
*il y a 60 places visiteurs*
- **Manifestations :**
  - Aucune participation financière de la Mairie (bilan 2014)  
Sur l'ensemble des manifestations organisées sur le périmètre de la SPL il n'apparaît aucune participation financière de la Mairie (on peut citer les traversées de Tatihou, course du Run, le marché, sanitaires mis à disposition des touristes, entretien et réparations des installations mises à disposition)  
*aucune recette au budget*
  - Participation des forains 2015  
*la redevance perçue par la SPL est d'environ 3 000€ et ne couvre certainement pas les frais réels des consommations d'eau et d'électricité*
- **Divers**
  - un véhicule est en stationnement depuis quelques mois sur le parking résidents  
*il va falloir faire une demande d'enlèvement*
  - fonctionnement de Netabord toujours aussi instable  
*fonctionnement particulièrement difficile, l'été, en présence des visiteurs*
  - moyen de fermeture silencieuse pour passerelles  
*il n'existe, actuellement, pas de système pour insonoriser la fermeture des portiques des passerelles*  
*si il y a un souhait de l'Association, ces portiques peuvent être supprimés*
  - possibilités de cartes Trans Europe Marina  
*ce type de cartes est trop onéreux car sans retour de financement avec un coût de 50% à la nuitée*  
*pour l'équilibre du budget il y a nécessité d'assurer un chiffre d'affaires au poste visiteurs*
  - modification du tarif pour les demandeurs en liste d'attente (actuellement 1,7 fois la valeur annuelle, comparaison Cherbourg)  
actuellement le calcul du tarif annuel d'un demandeur en liste d'attente est égal à la somme du forfait hiver (8 mois) + 4 fois la valeur d'un mois d'été. On pourrait au moins appliquer la somme du forfait hiver + forfait été. Malgré cela c'est encore un tarif dissuasif  
*c'est une demande qu'il faut faire en Conseil d'Administration de la SPL*
  - nombre de bateaux en hivernage  
on constate que le port est vide en hiver. Les tarifs d'hivernage sont peut être dissuasifs  
*St Vaast n'est pas un port d'hivernage, actuellement il y a 3 bateaux*
  - financement des sacs à filets fournis aux pêcheurs  
*ces sacs sont fournis gratuitement aux pêcheurs sans participation de la SPL*

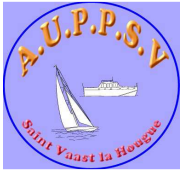
**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





- entretien pontons visiteurs ou moyens d'éloignement des goélands  
*compte tenu de la quantité d'oiseaux le nettoyage est devenu quasiment impossible car il faudrait le faire chaque jour  
ces oiseaux étant protégés il n'y a pas de possibilité de mettre en place des moyens d'éloignement*
- entretien des espaces verts  
*l'entretien des espaces verts devra être réalisé sans utilisation de produits phytosanitaires à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 20016*
- proposition de mensualisation  
*la proposition sera faite avec la présentation des tarifs 2016. Le coût de l'opération sera facturé au résident qui le souhaitera*

**Questions relevant du Conseil Départemental :**

- **lettre du président du Conseil Départemental sur la gestion des ports de la Manche**  
*le président du Conseil Départemental a transmis un courrier au président de l'Association signifiant que le Conseil Départemental gardera la gestion des ports de la Manche au regard de la loi sur la Nouvelle Organisation du Territoire de la République (NOTRé)*
- **date de réunion du Comité Local des Usagers du Port de Plaisance (Clupp) et élections au Conseil Portuaire (CP)**  
*la date sera fournie par le Conseil Départemental*
- **liste des membres du Comité Local des Usagers du Port de Plaisance (Clupp)**  
*à la charge du président d'en faire la demande auprès du Conseil Départemental*
- **composition incomplète du Conseil Portuaire à la réunion du 5 Juillet**  
*les membres du Conseil d'Administration de la SPL siégeant au Conseil Portuaire n'avaient pas encore été désignés*

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**

